

Honoraires TTC non cumulatifs Pour la Transaction

Habitations et terrain

Au-delà de 170 001 €	6%
De 100 001 € à 170 0000 €	7%
Jusqu'à 100 000 €	10 %

Mandats charge vendeur ou acquéreurs

8% pour Bâtiments commerciaux/ Droit au bail

Honoraires TTC Location

Charge Bailleur

Entremise négociation rédaction du bail 8 €/m²

Etat des lieux 3 €/m²

Charge locataire :

- Visite du preneur, constitution du dossier, rédaction du bail: 8 €/m²

- Réalisation état des lieux: 3€/m²

Tél : 04 90 20 62 48

Article 94 du décret n° 72-678 du 20 Juillet 1972
TRANSACTION / CARTE NON-DETENTION DE FONDS

L'agence titulaire d'une carte professionnelle portant la mention « non-détention de fonds » pour son activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, ne peut recevoir ni détenir aucun fonds, effet ou valeur.

Gérante : Virginie GARRIGUES

SARL IMMOBILIER A SAISIR – Capital : 8000 €

N° SIRET: 510 969 13200024 - RCS: Tarascon 510 969 132 -

Siège social: 39, Bd Marceau – 13210 SAINT REMY DE PROVENCE .

Carte Professionnelle N° CPI 1301 20189 000 027 613 Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce, délivrée par la Préfecture des Bouches du Rhône. Garantie par GALIAN, rue de la Boétie – 75016 PARIS - pour un montant de 120 000 € - Sans managements de fonds.

HONORAIRES NON CUMULATIFS ET MAXIMUMS